

MISSION

Fin d’affichage : 18 mai 2025

Enseigner, c’est utiliser différents moyens pour accompagner, soutenir et encadrer les étudiants dans leur cheminement vers la réussite. C’est assurer notamment l’élaboration, la planification et la prestation des cours. C’est veiller à une évaluation des apprentissages juste et qui stimule la progression. Enseigner, c’est s’impliquer dans le milieu et contribuer à la vie éducative et sociale du Cégep.

À Victoriaville, c’est plus qu’un Cégep, c’est un environnement de travail qui met la passion de tous les employés au service des étudiants.

Pour la session Automne 2025, le Cégep de Victoriaville recherche une enseignante ou un enseignant à temps partiel.

Pour en savoir plus sur le programme Techniques de travail social :

<https://www.cegepvicto.ca/programme/techniques-de-travail-social/>

PROFIL

SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE

- Baccalauréat en Travail social ou en Service social
- Expérience professionnelle significative d’au moins cinq (5) ans dans divers milieux d’intervention, notamment dans un milieu communautaire, institutionnel ou en pratique privée
- Expérience en enseignement constitue un atout
- Maîtrise de la langue française : une évaluation sera exigée avant l’embauche

COMPÉTENCES

- Aptitude à créer un environnement d’apprentissage dynamique et stimulant pour de jeunes adultes
- Maîtrise des concepts théoriques et aisance à les traduire en éléments pratiques
- Habileté à communiquer, tant à l’oral qu’à l’écrit
- Facilité à établir de saines relations et à travailler en mode collaboratif
- Sens de la planification et de l’organisation
- Autonomie et flexibilité
- Comportements éthiques et professionnels
- Connaissance des outils informatiques (suite Microsoft Office, TIC...)

Lieu de travail : Cégep de Victoriaville

Entrée en fonction : Session Automne 2025

Fin d’affichage : 18 mai 2025

Les entrevues pour cette charge sont prévues le lundi 2 juin 2025, en avant-midi.

Le Cégep de Victoriaville s'enrichit de sa diversité et est fier de souscrire à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, nous vous invitons à compléter votre profil sur notre site internet.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.